

Paris, le 11 avril 2017

## **FNEHAD**

**Vous engagez-vous à faire de la pertinence des soins un axe prioritaire de votre réforme de la santé et à œuvrer en faveur du « juste recours » à l'hébergement hospitalier ?**

Oui, promouvoir la pertinence des soins est une mesure qui s'impose, pour assurer une prise en charge adéquate du patient, sans surmédicalisation, et éviter d'engager des dépenses de santé injustifiées. L'hôpital doit être recentré sur ses missions premières qui sont le soin spécialisé, l'enseignement et la recherche, et ne peut pas être un recours pour toutes les situations. Aujourd'hui le système de santé souffre de ce que certains appellent « l'hospitalocentrisme », cette situation n'est ni tenable ni désirable. Beaucoup de situations prises en charge à l'hôpital aujourd'hui pourraient être prises en charge en ville, et certaines hospitalisations complètes ne se justifient pas. Recentrer l'hôpital sur ses missions premières impliquent que le relais soit assuré en ville et au domicile, et c'est là que vous intervenez. Je m'engage ainsi à accompagner ces mutations nécessaires du système de santé.

**Soutiendrez-vous le développement de l'hospitalisation à domicile pour amplifier la prise en charge des soins complexes à domicile et à pleinement associer nos établissements aux projets territoriaux sur les parcours de soins ?**

Oui, la prise en charge au domicile répond à une aspiration forte des patients. Les progrès de la médecine permettent aujourd'hui d'avoir moins recours à l'hôpital ou de raccourcir le temps d'hospitalisation. Ainsi, je soutiendrai le développement des prises en charge ambulatoires et de l'hospitalisation à domicile. Ainsi, les acteurs de l'hospitalisation à domicile seront soutenus en ce sens, en garantissant une meilleure coordination du parcours de santé des patients.

**Souscrivez-vous aux quatre propositions que nous vous adressons dans la plateforme ci-jointe ?**

**Former les futurs professionnels de santé à une pratique moderne de leur métier**

Il est en effet important d'adapter la formation des professionnels de santé aux problématiques actuelles afin de garantir une prise en charge globale de la santé des Français. Je souscris à vos propositions en ce sens.

**Mettre en place les conditions d'une meilleure organisation de notre système de soins**

Une meilleure organisation du système de santé permettra d'améliorer le parcours de santé des patients en promouvant les soins pertinents et une approche globale de la santé (physique, mentale et sociale). Je souscris à vos propositions en ce sens.

**Investir le champ du numérique pour accompagner les mutations de notre système de santé**

La révolution numérique est un des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle que nous devons aborder sereinement. Les mutations numériques permettront d'améliorer la prise en charge des patients, l'exercice des professionnels de santé et la gestion du système. Je souscris à vos mesures en ce sens.

**Exploiter tout le potentiel de l'HAD au service de l'hospitalisation de demain**

Comme je l'ai écrit plus haut, l'hospitalisation à domicile doit être développée car elle répond à une aspiration des patients et cette mutation de l'offre est réalisable en l'état actuel des connaissances de la médecine. Je souscris ainsi à votre démarche de développement de ce mode de prise en charge, les détails techniques d'application seront à discuter en temps venu pour que la réforme profite à tous.

AU NOM DU PEUPLE